

24 décembre 2019

DI19/03F

Nouvelles fonctionnalités sur [HTTPS://LEZ.DIETEREN.BE](https://lez.dieteren.be)

- **Les amateurs d'oldtimers y trouveront désormais toutes les informations utiles**
- **Un outil interactif pour intégrer les solutions multimodales**
- **Les nouvelles « LEZ » en 2020**

Le site [HTTPS://LEZ.DIETEREN.BE](https://lez.dieteren.be) met désormais à disposition des automobilistes un module leur permettant, sur la base de la motorisation et de l'année de première immatriculation de leur véhicule ou de sa norme EURO, de vérifier en temps réel si leur véhicule est admis dans les villes de leur choix. Ce module fonctionne pour toutes les marques de véhicules, et donc également pour les véhicules immatriculés comme ancêtre.

Un outil interactif, sous forme de « chat », permet aux conducteurs de définir une solution de mobilité adaptée à leurs besoins est désormais disponible sur le site [HTTPS://LEZ.DIETEREN.BE](https://lez.dieteren.be). Le développement du site s'inscrit dans la volonté de D'Ieteren Auto à devenir le partenaire privilégié des usagers de la route et à leur garantir à tout moment une mobilité adaptée à leurs besoins. Au-delà de la commercialisation de véhicules neufs ou d'occasion des marques du groupe Volkswagen en Belgique, D'Ieteren Auto propose, à travers Poppy (<https://poppy.be/fr/>), des voitures, des trottinettes et des scooters électriques partagés dans les villes de Bruxelles et d'Anvers ainsi que la plateforme de mobilité servicielle Skipr (<https://www.skipr.com/fr>) qui permet aux utilisateurs de planifier, réserver et payer leurs différents modes de transport dans une seule et même application.

Les récentes dispositions prises par la ville de Gand, qui devient une zone à basses émissions, ainsi que l'interdiction de circuler pour les modèles Euro3 à Bruxelles sont également intégrées à l'application. La navigation et la recherche d'informations devient également plus confortable grâce aux récentes mises-à-jour graphiques.

[HTTPS://LEZ.DIETEREN.BE](https://lez.dieteren.be) : les zones de basses émissions en Belgique EN UN CLIC

Les LEZ ou zones de basses émissions se généralisent en Belgique, mais sans réelle coordination. Ce qui signifie qu'il est compliqué pour les automobilistes de savoir où ils peuvent rouler. D'Ieteren Auto met à leur disposition le site <https://lez.dieteren.be> en réponse à leurs questions et en leur proposant des solutions de mobilité alternatives adaptées à leurs besoins.

Le site [HTTPS://LEZ.DIETEREN.BE](https://LEZ.DIETEREN.BE) répond aux questions que se posent de nombreux utilisateurs particuliers ou professionnels du réseau routier comme par exemple :

- LEZ : de quoi s'agit-il ?
- Mon véhicule est-il interdit d'accès à certaines villes ?
- Quelles sont ces villes et leurs zones de basses émissions ?
- Comment cela évoluera-t-il à l'avenir ?
- Quelles sont mes alternatives ?
- Quelle solution correspond le mieux à mes besoins ?